

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 05 FEVRIER 1998

Objet : L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit
et le cinq février à dix-sept heures trente

Budget
Primitif
1998

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre
prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean THAON

9802/02

Présents ou représentés :
MM THAON, BALDINI, BELLEOD, BARBIER, BLANC,
BLANCHI, CLARY, COULLET, DEBERDT, DUHALDE, FOUQUES,
GINESY, GUIGONIS, KLOUMAN, LELEUX, MARY, MASCARELLI,
MORANI, OLLIE, PASCAL, SENECA et TREHIN,
MMES BOURRIER-REYNAUD, COHEN, DALMASSO, FORESTIER,
GASTALDI, RAYBAUD, SOMARIA.

Le Président donne lecture du Budget Primitif
du Syndicat pour l'année 1998 :

Après lecture des chapitres des Dépenses et
des Recettes, article par article, le Comité constatant
son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget
Primitif 1998 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	7 300 000 F
	Investissement	170 000 F
	Total	7 470 000 F
RECETTES :	Fonctionnement	7 300 000 F
	Investissement	170 000 F
	Total	7 470 000 F

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Charles GINESY

